

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus (note 12)	3 420,4 \$	2 884,2 \$	6 688,2 \$	5 776,3 \$
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration (note 4)	3 101,9	2 554,4	6 062,2	5 091,3
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	318,5	329,8	626,0	685,0
Amortissement	77,0	51,8	151,2	105,5
Coûts d'acquisition et de restructuration	–	0,3	48,9	0,3
Intérêts sur la dette à long terme	18,4	9,1	33,5	16,9
Autres charges financières (note 9)	4,0	3,4	8,2	5,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	219,1	265,2	384,2	556,8
Impôts sur les bénéfices	56,0	80,0	95,1	171,3
Bénéfice net	163,1 \$	185,2 \$	289,1 \$	385,5 \$
Bénéfice net par action (note 8)				
De base	0,42 \$	0,48 \$	0,74 \$	1,00 \$
Dilué	0,42 \$	0,47 \$	0,74 \$	0,99 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	163,1 \$	185,2 \$	289,1 \$	385,5 \$
Autres éléments du résultat global :				
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>				
Écarts de change découlant de la conversion des devises	(163,5)	(165,3)	(156,5)	(295,1)
Incidence de l'inflation découlant des ajustements liés à l'hyperinflation	29,7	-	29,7	-
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur couvertures de flux de trésorerie ¹ (note 10)	(4,6)	2,7	(7,8)	11,7
Reclassement des (gains) pertes sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net ²	3,4	(3,7)	3,3	(4,8)
Autres éléments du résultat global	(135,0)	(166,3)	(131,3)	(288,2)
Total du bénéfice global	28,1 \$	18,9 \$	157,8 \$	97,3 \$

¹ Après impôts sur les bénéfices de 2,0 \$ et de 3,4 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018 (0,3 \$ et 4,1 \$ en 2017).

² Après impôts sur les bénéfices de 1,4 \$ et de 1,4 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018 (1,8 \$ et 2,3 \$ en 2017).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)
(non audités)

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018

	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	387 407 403	918,9 \$	549,6 \$	(3,8) \$	116,6 \$	662,4 \$	3 216,4 \$	4 797,7 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	289,1	289,1
Autres éléments du résultat global	-	-	(126,8)	(4,5)	-	(131,3)	-	(131,3)
Total du bénéfice global								157,8
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(126,2)	(126,2)
Régime d'options d'achat d'actions (note 7)	-	-	-	-	12,5	12,5	-	12,5
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	1 167 927	26,6	-	-	-	-	-	26,6
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	-	5,2	-	-	(5,2)	(5,2)	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	2,1	2,1	-	2,1
Solde à la fin de la période	388 575 330	950,7 \$	422,8 \$	(8,3) \$	126,0 \$	540,5 \$	3 379,3 \$	4 870,5 \$

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017

	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	386 234 311	871,1 \$	717,8 \$	(3,0) \$	97,9 \$	812,7 \$	2 639,1 \$	4 322,9 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	385,5	385,5
Autres éléments du résultat global	-	-	(295,1)	6,9	-	(288,2)	-	(288,2)
Total du bénéfice global								97,3
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(119,7)	(119,7)
Régime d'options d'achat d'actions (note 7)	-	-	-	-	12,0	12,0	-	12,0
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	884 468	20,6	-	-	-	-	-	20,6
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	-	4,1	-	-	(4,1)	(4,1)	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	1,3	1,3	-	1,3
Actions rachetées et annulées	(654 900)	(1,4)	-	-	-	-	(27,6)	(29,0)
Solde à la fin de la période	386 463 879	894,4 \$	422,7 \$	3,9 \$	107,1 \$	533,7 \$	2 877,3 \$	4 305,4 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS*(en millions de dollars CAD)*

Aux	30 septembre 2018 (non audité)	31 mars 2018 (audité)
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91,3 \$	122,2 \$
Débiteurs	1 179,6	944,9
Stocks	1 615,3	1 234,5
Impôts à recevoir	55,2	52,0
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	66,1	68,8
	3 007,5	2 422,4
Immobilisations	2 850,9	2 220,0
Goodwill	2 481,7	2 417,3
Actifs incorporels	854,5	823,1
Autres éléments d'actif	86,9	85,7
Impôts différés	57,0	34,5
Total de l'actif	9 338,5 \$	8 003,0 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Emprunts bancaires (note 5)	156,7 \$	193,3 \$
Créditeurs et charges à payer	1 359,4	1 068,6
Impôts à payer	24,4	26,5
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	4,4	4,4
	1 544,9	1 292,8
Dette à long terme (note 6)	2 381,4	1 420,9
Autres éléments de passif	86,2	66,7
Impôts différés	455,5	424,9
Total du passif	4 468,0 \$	3 205,3 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 7)	950,7	918,9
Réserves	540,5	662,4
Bénéfices non distribués	3 379,3	3 216,4
Total des capitaux propres	4 870,5 \$	4 797,7 \$
Total du passif et des capitaux propres	9 338,5 \$	8 003,0 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation				
Bénéfice net	163,1 \$	185,2 \$	289,1 \$	385,5 \$
Ajustements pour :				
Rémunération à base d'actions	11,1	9,0	22,7	15,9
Intérêts et autres charges financières	22,4	12,5	41,7	22,4
Impôts sur les bénéfices	56,0	80,0	95,1	171,3
Amortissement	77,0	51,8	151,2	105,5
Gain sur la cession d'immobilisations	(0,1)	(0,2)	(1,0)	(0,4)
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	(1,7)	(2,3)	5,1	6,1
Sous-financement des régimes des employés sur le coût	0,6	0,5	1,2	0,8
	328,4	336,5	605,1	707,1
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(29,7)	(82,8)	(70,5)	(202,9)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	298,7	253,7	534,6	504,2
Intérêts et autres charges financières payés	(12,4)	(4,4)	(40,2)	(20,3)
Impôts sur les bénéfices payés	(37,5)	(80,9)	(89,2)	(195,7)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	248,8	168,4	405,2	288,2
Investissement				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(40,2)	(33,8)	(1 356,9)	(33,8)
Ajouts aux immobilisations	(75,7)	(74,8)	(141,9)	(149,7)
Ajouts aux actifs incorporels	(18,4)	(19,1)	(36,1)	(38,2)
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	239,7	–	239,7	–
Produit de la cession d'immobilisations	0,5	4,2	1,4	4,8
Autres	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,2)
	105,8	(123,6)	(1 294,0)	(217,1)
Financement				
Emprunts bancaires	(0,1)	61,7	(15,8)	98,4
Produit de l'émission de la dette à long terme	350,0	–	1 633,6	300,0
Remboursement de la dette à long terme	(647,7)	–	(648,4)	(400,0)
Émission de capital-actions	8,7	9,5	26,6	20,6
Rachat de capital-actions	–	–	–	(29,0)
Dividendes	(64,1)	(61,8)	(126,2)	(119,7)
	(353,2)	9,4	869,8	(129,7)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,4	54,2	(19,0)	(58,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	99,5	131,1	122,2	250,5
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(9,6)	(4,5)	(11,9)	(11,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	91,3 \$	180,8 \$	91,3 \$	180,8 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars CAD, sauf pour les données sur les options et les actions.)
(non audités)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la Société) est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (états financiers) de la Société pour la période terminée le 30 septembre 2018 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 1^{er} novembre 2018, la publication des états financiers pour la période terminée le 30 septembre 2018.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Conséquemment, certaines exigences, en matière d'informations à fournir, habituellement requises dans la préparation d'un rapport annuel conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) ont été omises ou résumées.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et procédés de calcul appliqués dans les présents états financiers sont les mêmes que ceux appliqués par la Société dans ses états financiers consolidés au 31 mars 2018 et pour l'exercice terminé à cette date, à l'exception de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes, interprétations et modifications et normes applicables décrites plus bas.

Les présents états financiers devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés audités de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019. L'application anticipée est permise.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan, sauf en ce qui concerne quelques exceptions limitées. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes, modifications et interprétation sur les états financiers de la Société.

QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 16

IFRS 16 doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019. La Société n'adoptera pas IFRS 16 de façon anticipée.

IFRS 16 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 16 à la date de la première application. La Société appliquera la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 16.

Les principales incidences de l'adoption d'IFRS 16 devraient concerner la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir à leur sujet. La majorité des contrats de location considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 devraient être comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'actifs au titre du droit d'utilisation, en plus des obligations locatives. La Société s'attend à ce qu'IFRS 16 ait une incidence sur son état consolidé des résultats en raison du reclassement des loyers et charges locatives, qui seront désormais classés dans les charges d'amortissement et d'intérêts plutôt que dans les charges d'exploitation. Le changement de la façon de comptabiliser ces charges aura une incidence sur la présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie.

La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1^{er} avril 2018.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le but de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives révisées à l'égard du classement et de l'évaluation des actifs financiers, y compris un nouveau modèle de dépréciation pour la comptabilisation des pertes de crédit attendues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. En vertu d'IFRS 9, la perte de valeur est calculée selon les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 9.

Classement et évaluation IFRS 9 comporte de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers qui comprennent les catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et juste valeur par le biais du résultat net. Le nouveau classement des actifs financiers présenté dans IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique dans le cadre duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les passifs financiers sont classés et évalués selon deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur le classement des actifs et des passifs financiers. Il n'y a pas eu d'incidence importante relativement à l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

Actif/passif	Classement en vertu d'IAS 39	Classement en vertu d'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Autres actifs à long terme	Prêts et créances	Coût amorti
Emprunts bancaires	Autres éléments de passif	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dette à long terme	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

Dépréciation IFRS 9 fournit un nouveau modèle de dépréciation qui exige la comptabilisation des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti.

Comptabilité de couverture IFRS 9 comporte un nouveau modèle de comptabilité de couverture en vertu duquel la Société doit s'assurer que les relations de couverture sont alignées sur les objectifs et la stratégie de gestion du risque de la Société et doit appliquer une approche plus qualitative et prospective pour évaluer l'efficacité des couvertures. La Société a effectué ces changements à ses documents internes pour répondre aux exigences d'IFRS 9. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, la Société a appliqué la comptabilité de couverture d'IFRS 9 de façon prospective à compter de la date de la première application.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annule et remplace les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

Cette norme établit une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 15.

En vertu d'IFRS 15, la Société doit définir son rôle à titre d'entité agissant pour son propre compte ou de mandataire dans le cadre des activités d'expédition et de manutention. Conformément à cette norme, les activités d'expédition et de manutention de la Société sont considérées comme une activité principale et sont présentées selon le montant brut.

L'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus, puisque les revenus sont comptabilisés à un moment précis lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement au moment de la livraison des produits. Elle a aussi eu une incidence sur certains contrats conclus avec des clients qui offrent des programmes incitatifs, comprenant des remises, des promotions, des ristournes publicitaires et d'autres incitatifs fondés sur le volume. Ces incitatifs donnent lieu à des contreparties variables, qui sont aussi estimées au moment de la passation du contrat. Enfin, IFRS 15 a eu une incidence sur le classement de certains montants versés aux clients dans l'état des résultats, les paiements aux clients pour des biens ou services distincts ayant été classés dans les frais de vente, généraux et d'administration et les paiements qui n'étaient pas pour des biens et services distincts, à titre de composante des ventes.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 1. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1^{er} juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les normes IFRS devraient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à cet ajustement ont été remplies.

En vertu d'IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés selon l'indice général des prix approprié pour rendre compte de l'incidence de l'inflation et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les incidences principales sur les états financiers de la Société sont une hausse de 57,0 millions de dollars des actifs non monétaires, comme les stocks, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, et une hausse de 13,9 millions de dollars des passifs d'impôts différés. Par conséquent, au 1^{er} juillet 2018, un ajustement non récurrent de 43,1 millions de dollars a été inclus dans l'état consolidé du résultat global.

NOTE 4 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT, LES COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(51,4) \$	(19,3) \$	(11,1) \$	(56,0) \$
Matières premières et consommables utilisées	2 361,1	2 001,0	4 547,8	3 990,6
(Gain) perte sur change	(1,2)	(2,9)	(2,2)	0,4
Avantages du personnel	399,7	316,4	781,0	649,1
Frais de vente	169,5	102,7	324,6	207,8
Autres frais généraux et d'administration	224,2	156,5	422,1	299,4
Total	3 101,9 \$	2 554,4 \$	6 062,2 \$	5 091,3 \$

Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018, une réduction de valeur des stocks de 0,3 million de dollars a été constatée à titre de charge dans les « Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration », dans les « Variations des stocks de produits finis et de produits en cours » (3,3 millions de dollars et 4,2 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017). Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

NOTE 5 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	30 septembre 2018	31 mars 2018
Amérique du Nord – États-Unis	Décembre 2022 ¹	387,2	300,0 USD	– \$	71,0 \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2022 ¹	258,2	200,0 USD	40,0	–
Argentine	Annuelle ²	117,5	91,0 USD	38,7	41,3
Argentine	Annuelle ³	61,7	1 970,0 ARS	18,2	42,2
Australie	Annuelle ⁴	293,6	315,0 AUD	36,8	7,9
Australie	Annuelle ⁴	129,1	100,0 USD	23,0	30,9
		1 247,3		156,7 \$	193,3 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

⁴ Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,70 % et peut être utilisée en dollars australiens ou américains.

NOTE 6 DETTE À LONG TERME

	30 septembre 2018	31 mars 2018
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenues en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (850,0 millions de dollars) ¹	– \$	200,0 \$
Obtenues en avril 2018 et échéant en avril 2021 ²	300,0	–
Obtenues en avril 2018 et échéant en avril 2023 (600,0 millions de dollars AUD) ²	512,7	–
Billets de premier rang non garantis ³		
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	300,0	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	300,0
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	300,0
1,94 %, émis en juin 2017 et échéant en juin 2022 (série 4)	300,0	300,0
3,60 %, émis en août 2018 et échéant en août 2025 (série 5)	350,0	–
Obligations en vertu de contrats de location-financement	23,1	25,3
	2 385,8 \$	1 425,3 \$
Tranche échéant à moins d'un an	4,4	4,4
	2 381,4 \$	1 420,9 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	4,4 \$	4,4 \$
De 1 à 2 ans	318,7	520,9
De 2 à 3 ans	600,0	–
De 3 à 4 ans	300,0	300,0
De 4 à 5 ans	512,7	300,0
Plus de 5 ans	650,0	300,0
	2 385,8 \$	1 425,3 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou en dollars américains.

² Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux des acceptations bancaires ou le taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société. Les intérêts sont payés à tous les un, deux, trois ou six mois, au choix de la Société.

³ Les paiements d'intérêts sont semestriels.

NOTE 6 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le 14 août 2018, la Société a émis des billets à moyen terme de série 5, pour un montant de 350,0 millions de dollars portant intérêt à un taux annuel de 3,60 % et échéant le 14 août 2025. Les intérêts sont payables en versements semestriels égaux. Cette émission a été faite dans le cadre de son programme de billets à moyen terme.

Le 21 décembre 2017, la Société a conclu une nouvelle entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable d'un montant total de 1,284 milliard de dollars (facilité d'acquisition), qui était disponible pour financer l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (note 11). Le 1^{er} mai 2018, la facilité d'acquisition avait été utilisée en totalité.

La Société a utilisé le produit des billets à moyen terme de série 5, la trésorerie et les facilités de crédit disponibles pour rembourser 400,0 millions de dollars de la facilité d'acquisition. De plus, à la suite de la cession de l'usine de Koroit (note 11), la Société a remboursé les facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties d'un montant de 200,0 millions de dollars et une tranche de 46,6 millions de dollars (50,0 millions de dollars AUD) de la facilité d'acquisition.

NOTE 7 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation.

	30 septembre 2018	31 mars 2018
ÉMIS		
388 575 330 actions ordinaires (387 407 403 actions ordinaires au 31 mars 2018)	950,7 \$	918,9 \$

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le nombre d'options en circulation, pour les périodes de six mois, a varié de la façon suivante :

	30 septembre 2018		30 septembre 2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	19 510 123	32,95 \$	17 850 014	29,00 \$
Options octroyées	4 536 208	41,02 \$	3 908 023	46,29 \$
Options levées	(1 167 927)	22,80 \$	(884 468)	23,31 \$
Options annulées	(496 686)	42,45 \$	(234 924)	34,80 \$
Solde à la fin de la période	22 381 718	34,95 \$	20 638 645	32,45 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2019 est de 41,02 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (46,29 \$ pour l'exercice 2018).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2019 a été estimée à 7,12 \$ par option (7,68 \$ pour l'exercice 2018) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 septembre 2018	31 mars 2018
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	1,95 %	1,10 %
Durée de vie prévue des options	5,6 ans	5,4 ans
Volatilité ¹	18,42 %	18,89 %
Taux de dividendes	1,54 %	1,26 %

¹ La volatilité prévue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 6,1 millions de dollars (5,6 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) et de 12,5 millions de dollars (11,4 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018, respectivement. Une charge de rémunération de 6,1 millions de dollars (5,2 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) et de 12,0 millions de dollars (10,1 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017, respectivement.

NOTE 8 BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	163,1 \$	185,2 \$	289,1 \$	385,5 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	388 414 259	386 267 407	388 314 742	386 326 766
Options dilutives	3 259 720	4 797 191	3 468 179	5 004 754
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	391 673 979	391 064 598	391 782 921	391 331 520
Bénéfice net de base par action	0,42 \$	0,48 \$	0,74 \$	1,00 \$
Bénéfice net dilué par action	0,42 \$	0,47 \$	0,74 \$	0,99 \$

Lors du calcul du bénéfice net dilué par action pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2018, 3 704 977 options ont été exclues du calcul puisque leur prix d'exercice est supérieur à la valeur de marché moyenne des actions ordinaires (3 862 941 options ont été exclues pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017).

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités ont été exclues du calcul du bénéfice net par action à compter de la date de rachat.

NOTE 9 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Charges financières	5,1 \$	4,3 \$	10,5 \$	7,2 \$
Revenus financiers	(1,1)	(0,9)	(2,3)	(1,7)
	4,0 \$	3,4 \$	8,2 \$	5,5 \$

NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 30 septembre 2018 et au 31 mars 2018. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	30 septembre 2018		31 mars 2018	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(1,0) \$	(1,0) \$	(1,4) \$	(1,4) \$
Dérivés de change (niveau 2)	(17,8)	(17,8)	(8,7)	(8,7)
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	(5,8)	(5,8)	(1,4)	(1,4)
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	—	—	(0,5)	(0,5)
Dette à long terme (niveau 2)	2 353,0 \$	2 385,8 \$	1 410,0 \$	1 425,3 \$

NOTE 11 ACQUISITION D'ENTREPRISES

SHEPHERD GOURMET (ONTARIO) INC.

Le 19 juin 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (Shepherd Gourmet). Ses activités sont exercées dans une usine située à St. Marys, en Ontario, au Canada. Shepherd Gourmet produit, met en marché et distribue une variété de fromages de spécialité, du yogourt, ainsi que du yogourt Skyr de style islandais au Canada. Pour la période de 12 mois terminée le 30 avril 2018, Shepherd Gourmet a généré des revenus d'environ 57 millions de dollars.

Le prix d'achat était de 100,0 millions de dollars, sur une base sans endettement, dont une tranche de 88,0 millions de dollars a été payée en trésorerie au moyen des fonds en caisse et une tranche de 12,0 millions de dollars représente un solde à payer au vendeur.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Canada).

La répartition préliminaire du prix d'achat est présentée ci-dessous. La répartition finale sera terminée d'ici la fin de l'exercice en cours.

MURRAY GOULBURN CO-OPERATIVE CO. LIMITED

Le 1^{er} mai 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie. L'acquisition de MG complémente les activités de la Division Produits laitiers (Australie) et permettra à la Société de renforcer sa présence en Australie. MG produit une gamme complète d'aliments laitiers, notamment du lait nature, de la poudre de lait, du fromage, du beurre et des breuvages laitiers, ainsi qu'une gamme d'ingrédients et de produits nutritionnels, comme le lait maternisé. MG approvisionne les industries du détail et de la restauration à l'échelle mondiale sous les marques phares *Devondale*, *Liddells* et *Murray Goulburn Ingredients*. Pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2017, Murray Goulburn a généré des revenus d'environ 2,5 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars AUD).

Le prix d'achat de la transaction s'est élevé à 1,276 milliard de dollars (1,311 milliard de dollars AUD) sur une base sans endettement et a été financé au moyen de la facilité d'acquisition (note 6). Le prix d'achat comprenait des passifs repris par la Société de 76,7 millions de dollars.

Le 17 août 2018, la Société a conclu la vente de l'usine de Koroit située dans l'État de Victoria à un prix de vente de 239,7 millions de dollars (250,9 millions de dollars AUD). Cette cession était requise conformément à l'engagement conclu avec l'Australian Competition and Consumer Commission dans le cadre de l'acquisition des activités de MG. Les actifs détenus en vue de la vente de l'usine de Koroit comprenaient des stocks, des immobilisations et des actifs incorporels. Ces actifs ont été évalués à la juste valeur moins les coûts de la vente. Aucun gain ni perte n'a été comptabilisé relativement à cette transaction.

La répartition préliminaire du prix d'achat est présentée ci-dessous. La répartition finale sera terminée d'ici la fin de l'exercice en cours.

		MG	Shepherd	Total pour 2019
Actifs acquis	Trésorerie	7,4 \$	– \$	7,4 \$
	Débiteurs	244,8	5,1	249,9
	Stocks	382,9	3,7	386,6
	Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	10,4	0,5	10,9
	Actifs détenus en vue de la vente	240,3	–	240,3
	Immobilisations	637,4	11,9	649,3
	Goodwill	–	78,7	78,7
	Actifs incorporels	28,5	5,2	33,7
	Autres éléments d'actif	8,9	–	8,9
	Impôts différés	16,1	–	16,1
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(287,8)	(3,5)	(291,3)
	Autres éléments de passif	(12,6)	–	(12,6)
	Impôts différés	–	(1,6)	(1,6)
Actifs nets acquis et contrepartie totale		1 276,3 \$	100,0 \$	1 376,3 \$

NOTE 11 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

BETIN, INC.

Le 12 décembre 2017, la Société a conclu l'acquisition de Betin, Inc., faisant affaire sous le nom de Montchevre (Betin ou Montchevre). Le prix d'achat de 348,1 millions de dollars, sur une base sans endettement, a été payé en trésorerie.

Montchevre produisait, mettait en marché et distribuait du fromage de chèvre aux États-Unis, principalement sous la marque *Montchevre*. Ses activités sont exercées dans une usine située à Belmont, Wisconsin (États-Unis). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, Montchevre a généré des revenus annuels d'environ 150 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Fromages (USA).

ACTIVITÉS DE PRODUITS LAITIERS AYANT UNE DURÉE DE CONSERVATION PROLONGÉE DE SOUTHEAST MILK, INC. (SMI)

Le 29 septembre 2017, la Société a fait l'acquisition des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI. Le prix d'achat de 63,6 millions de dollars, sur une base sans endettement, incluait une contrepartie en trésorerie de 37,0 millions de dollars.

Ses activités sont exercées dans une usine située à Plant City, en Floride, aux États-Unis. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, les activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI ont généré des revenus annuels d'environ 59 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Aliments laitiers (USA).

Le prix d'achat a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après.

		Betin	SMI	Total pour 2018
Actifs acquis	Fonds de roulement	38,4 \$	2,8 \$	41,2 \$
	Immobilisations	17,5	38,6	56,1
	Goodwill	211,6	22,2	233,8
Passifs repris	Actifs incorporels	131,6	–	131,6
	Obligations en vertu de contrats de location-financement	–	(26,6)	(26,6)
	Impôts différés	(51,0)	–	(51,0)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée en trésorerie		348,1 \$	37,0 \$	385,1 \$

NOTE 12 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente l'information financière selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine).

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

NOTE 12 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus				
Canada	1 047,7 \$	1 032,6 \$	2 058,7 \$	2 031,8 \$
USA	1 618,0	1 528,1	3 212,6	3 106,4
International	754,7	323,5	1 416,9	638,1
	3 420,4 \$	2 884,2 \$	6 688,2 \$	5 776,3 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration				
Canada	104,4 \$	122,9 \$	209,9 \$	239,9 \$
USA	133,8	170,7	288,1	367,2
International	80,3	36,2	128,0	77,9
	318,5 \$	329,8 \$	626,0 \$	685,0 \$
Amortissement				
Canada	17,8 \$	13,9 \$	35,5 \$	27,5 \$
USA	39,1	29,3	80,1	61,8
International	20,1	8,6	35,6	16,2
	77,0 \$	51,8 \$	151,2 \$	105,5 \$
Coûts d'acquisition et de restructuration	–	0,3	48,9	0,3
Charges financières, montant net	22,4	12,5	41,7	22,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	219,1	265,2	384,2	556,8
Impôts sur les bénéfices	56,0	80,0	95,1	171,3
Bénéfice net	163,1 \$	185,2 \$	289,1 \$	385,5 \$

Le tableau suivant présente les revenus par segmentation des marchés. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus				
Détail	1 605,5 \$	1 406,2 \$	3 115,5 \$	2 817,7 \$
Restauration	1 203,1	1 134,5	2 413,6	2 290,5
Industriel	611,8	343,5	1 159,1	668,1
	3 420,4 \$	2 884,2 \$	6 688,2 \$	5 776,3 \$

NOTE 13 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

VENTE DE L'INSTALLATION DE BURNABY

Le 17 octobre 2018, la Société a vendu son installation de Burnaby, en Colombie-Britannique, pour un prix de vente de 209,0 millions de dollars, qui se traduira par un gain après impôts d'environ 167 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2019. Dans le cadre de la transaction, la Société a conclu un contrat de location visant cette même installation jusqu'à ce que la construction de la nouvelle installation de remplacement, à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, soit achevée.

F&A DAIRY PRODUCTS, INC.

Le 26 octobre 2018, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition des activités de F&A Dairy Products, Inc. (F&A Dairy Products). Ces activités sont exploitées dans deux usines situées à Las Cruces, Nouveau-Mexique, et à Dresser, Wisconsin (États-Unis). L'entreprise compte environ 170 employés.

NOTE 13 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR (SUITE)

Le prix d'achat s'est élevé à environ 111 millions de dollars, sur une base sans encaisse ni endettement, et sera réglé au comptant avec l'encaisse et les lignes de crédit disponibles. Pour la période de 12 mois terminée le 31 août 2018, F&A Dairy Products a généré des revenus d'environ 212 millions de dollars.

La transaction est assujettie aux conditions usuelles (dont l'approbation des autorités de réglementation) et la clôture est prévue d'ici la fin de l'année 2018.